Demande d'autorisation technique d'importation

(A adresser à la direction de la protection des végétaux, des contrôles techniques et de la répression des fraudes, inspection régionale de la protection des végétaux la plus proche)

M	demande à M. le Directeur de la protection des
	n des fraudes l'autorisation d'importer au Maroc les végétaux
Nom botanique de l'espèce :	
Nature du matériel (p.ex. porte-greffes, greffons, boutu	res, plants, semences):
Nombre :	
Nom et adresse de l'expéditeur :	
Pays et région de production :	
Pépinière :	
Origine des porte-greffes et greffons utilisés :	
Le matériel à importer est : () certifié virus free	
(Cocher la case correspondante) () certifié virus tested	
() non certifié	
Nom et adresse de l'utilisateur :	
Date d'importation envisagée :	
Port d'entrée envisagé :	
Lieu de plantation envisagé (Indiquez les coordonnées	précises) :
Autres informations :	
l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme	s'engage à respecter les différentes prescriptions de agraire n° 824-93 du 13 hija 1413 (4juin 1993) relatif aux ces fruitières et ornementales de la famille "Rosaceae".
	(Date/Signature et cachet du demandeur)

(Date/Signature et cachet du demandeur)

Autorisation technique d'importation accordée

(Date/Cachet et signature de l'Inspecteur régional de la protection des végétaux)